



FINANCIÈRE GALILÉE

RAPPORT ESG

ARTICLE 29 LOI ENERGIE CLIMAT



Exercice 2021

Rapport ESG présentant la politique de prise en compte, dans leur stratégie d'investissement, des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance et des moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi que la stratégie de mise en œuvre de cette politique

INTRODUCTION

Financière Galilée, sous le numéro LEI 969500JJ8OBBAQSC7D05, établit le présent rapport dans le cadre de l'article 29 de la Loi Energie Climat (décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 modifiant l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier). Financière Galilée, société de gestion de moins de 500 millions d'euros d'encours, présente ci-dessous la démarche générale de l'entité ainsi que l'objectif de représentation équilibrée femme/homme défini en 2021.

Toutes les informations sont aussi disponibles dans la politique ESG de Financière Galilée.

Le présent rapport couvre la période de référence allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

DEMARCHE GENERALE DE L'ENTITE

PRESENTATION

Financière Galilée est sensibilisée aux thématiques environnementales, sociales et de qualité de la gouvernance. Elle sélectionne avec rigueur les actifs de l'ensemble de ses fonds, en se basant sur des critères financiers mais également extra-financiers.

Néanmoins, en 2021, le processus d'investissement de Financière Galilée n'intègre pas de méthodologie d'analyse ESG et les risques de durabilité ne sont pas pris en compte dans les fonds ou dans les mandats de gestion qu'elle gère car ils ne sont pas jugés pertinents au regard de la stratégie d'investissement. En revanche, le processus de gestion intègre de manière non contraignante des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Par définition, les fonds et mandats de gestion gérés par Financière Galilée relèvent donc de l'article 6 du Règlement SFDR.

Financière Galilée ne prend pas non plus en compte les risques liés au changement climatique et les risques liés à la biodiversité.

Toutefois, Financière Galilée se réserve la possibilité de modifier cette politique et d'opter ultérieurement pour un engagement de prise en compte de ces critères.

Enfin il est à noter que Financière Galilée, dans son fonctionnement quotidien, adopte des comportements de nature à favoriser une consommation d'énergie maîtrisée et qu'elle encourage l'ensemble de ses collaborateurs à mettre en œuvre les bonnes pratiques (limitation au maximum du support papier, incitations aux visio-conférences, réduction de l'utilisation de plastiques à usage unique, mise à disposition d'une fontaine à eau, tri sélectif des déchets, maîtrise de l'éclairage en journée, du chauffage et de la climatisation, etc.).

CONTENU, FREQUENCE ET MOYENS D'INFORMATION DES CLIENTS SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG

L'information des clients est réalisée via les différents documents réglementaires (prospectus, etc.), les documents commerciaux des fonds, les reportings et le site internet de la Société de Gestion. Elle est mise à jour annuellement et en tant que de besoin.

ADHESION A DES CODES, CHARTES, INITIATIVES OU LABEL SUR LA PRISE EN COMPTE DE CRITERES ESG

Financière Galilée n'est pas signataire de codes ou chartes ESG et ne participe pas à des initiatives ou ne promeut de label.

Cependant, Financière Galilée soutient l'organisation « 1% pour la Planète » qui œuvre pour la résolution des problèmes environnementaux en favorisant une philanthropie environnementale.

OBJECTIF DE REPRESENTATION EQUILIBREE FEMMES / HOMMES

Financière Galilée vise une représentation équilibrée au sein de ses équipes, organes et responsables chargés de prendre des décisions d'investissement dès lors qu'un ou plusieurs recrutements seront envisagés(s).

ANNEXE 1 – POLITIQUE ESG 2021

PRISE EN COMPTE DES RISQUES DE DURABILITE DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET DES INCIDENCES NEGATIVES DES DECISIONS D'INVESTISSEMENT EN MATIERE DE DURABILITE

DEMARCHE GENERALE DE PRISE EN COMPTE DES RISQUES DE DURABILITE

L'équipe de Financière Galilée est sensibilisée aux thématiques environnementales, sociales et de qualité de la gouvernance. Elle sélectionne avec rigueur les actifs de l'ensemble de ses fonds, en se basant sur des critères financiers mais également extra-financiers.

Néanmoins, le processus d'investissement de Financière Galilée n'intègre pas de méthodologie d'analyse ESG et les risques de durabilité ne sont pas pris en compte. Financière Galilée ne prend pas non plus en compte les risques liés au changement climatique et les risques liés à la biodiversité.

En conséquence, à ce jour, Financière Galilée ne prend pas en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement au niveau des facteurs de durabilité.

Toutefois, Financière Galilée se réserve la possibilité de modifier cette politique et d'opter ultérieurement pour un engagement de prise en compte de ces critères.

Enfin il est à noter que Financière Galilée, dans son fonctionnement quotidien, adopte des comportements de nature à favoriser une consommation d'énergie maîtrisée et qu'elle encourage l'ensemble de ses collaborateurs à mettre en œuvre les bonnes pratiques (limitation au maximum du support papier, incitations aux visio-conférences, réduction de l'utilisation de plastiques à usage unique, mise à disposition d'une fontaine à eau, tri sélectif des déchets, maîtrise de l'éclairage en journée, du chauffage et de la climatisation, etc.).

CONTENU, FREQUENCE ET MOYENS D'INFORMATION DES CLIENTS SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG

L'information des clients est réalisée via le site internet de la Société de Gestion. Elle est mise à jour annuellement et en tant que de besoin.

ADHESION A DES CODES, CHARTES, INITIATIVES OU LABEL SUR LA PRISE EN COMPTES DE CRITERES ESG

A ce jour, Financière Galilée n'est pas signataire de codes ou chartes ESG ni ne participe pas à des initiatives ou ne promeut de label.



FINANCIÈRE GALILÉE

Société de Gestion de Portefeuille

Agrément par l'AMF N°GP 00-023 - ORIAS N°12068677

10, Boulevard Tauler 67000 Strasbourg

95, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

T +33 (0)3 90 22 92 60 | F +33 (0)3 90 22 92 68

www.figalile.com